

**Ville de Bagnols-sur-Cèze
Département du Gard - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n° 2023-01-03
du Conseil municipal
Séance du 11 janvier 2023**

**Date d'envoi des convocations
et de l'Ordre du jour du Conseil municipal : 05 janvier 2023
Nombre de Conseillers municipaux : 33
Nombre de Conseillers municipaux présents : 26
Nombre de Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : 5
Nombre de Conseillers municipaux absents : 2**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 janvier à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle – rue Racine sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Maxime **COUSTON**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Monique **GRAZIANO-BAYLE**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Fatiha **EL KHOTRI**, Ali **Ouatizerga**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Michèle **FOND-THURIAL** procuration à C. BAUME, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à J C. REY, Sylvain **HILLE** procuration à C. BOISSEL, Pascale **BORDES** procuration à A. POMMIER, Olivier **WIRY** procuration à T. VINCENT

Conseillers municipaux absents : Mourad ABADLI, Audrey BLANCHER

Secrétaire de séance : Carine BOISSEL

Objet : Modification de la composition de la Commission consultative des services publics locaux

Vu la loi n° 2002.276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité,
Vu les articles L 1411.3 et L 2224.5 du Code général des collectivités territoriales,
Vu le résultat des élections municipales du 28 juin 2020 attribuant 25 sièges à la liste « Bagnols 2020 *Continuons ensemble* », 6 sièges à la liste « *Rassemblons Bagnols* », 2 sièges à la liste « *Alliance citoyenne* », les membres seront répartis comme suit :

- Monsieur le Maire, Président
- 4 représentants du groupe Bagnols 2020 Continuons ensemble
- 2 représentants du groupe Rassemblons Bagnols
- 1 représentant du groupe Alliance citoyenne

Vu l'installation de nouveaux élus en remplacement d'élus décédés ou démissionnaires,
Vu la liste des candidats,
Vu la liste des représentants des associations locales,

Considérant la nécessité de créer une Commission consultative des services publics locaux pour l'ensemble des services publics confiés à un tiers par convention de délégation de service public ou exploités en régie dotée de l'autonomie financière,

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- de désigner en qualité de membres de la Commission consultative des services publics locaux :

Titulaires	Suppléants
7 (4+2+1)	7 (4+2+1)
BERTHOMIEU Philippe	SELLENS Michel
ROUX Claude	MASSE Raymond
GRAZIANO BAYLE Monique	SUAU Christian
HERBET Catherine	MUCCIO Christine
POMMIER Alain	MARQUES-ROUX Léopoldina
NASS Bernard	MORELLI Jean-Louis
VINCENT Thierry	BLANCHER Audrey

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 11 janvier 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le 16 janvier 2023

et publié le 16 janvier 2023

Le Maire
Jean-Yves CHAPELET

